

## [Texte]

maintenant à cet égard, et peut-être aussi dégager quelques perspectives sur les négociations qui se poursuivent, d'autre part.

Des ententes de ce type existent déjà avec trois provinces et deux territoires. C'est d'abord avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick, seule province officiellement bilingue au Canada, que nous avons pavé la voie. En octobre 1987, mon prédécesseur, l'honorable David Crombie, signait avec la province une entente-cadre visant à établir un type de coopération en matière de langues officielles. Cette entente sera complétée par des ententes auxiliaires dans divers secteurs, lesquels sont actuellement en discussion.

Last June we signed a framework agreement and three subsidiary agreements with the Government of Saskatchewan on the promotion of French in that province. The Saskatchewan government committed itself to translating, in the first year of the agreement, 45 statutes and regulations of public importance, taking steps to permit the use of English and French in the legislature and in the courts, setting up a French-language translation and co-ordination office, and allowing the French-speaking community of Saskatchewan to manage and control its own educational institutions.

Also in June, I had the honour of signing with the Premier of Prince Edward Island a framework agreement for improved government services in French, particularly in the areas of justice and social services. This accord also covers the promotion of the cultural and linguistic heritage of the Acadians of that province.

• 1550

As well, further to agreements with the federal government, the Yukon and Northwest Territories have passed legislation dealing with official languages. We are covering the full cost of measures taken to implement this legislation.

We have also signed a memorandum of understanding with Nova Scotia on the creation of the Collège de l'Acadie and have agreed to begin discussion on a framework agreement covering a range of services for francophones. An agreement on access to legal services in French is already in place.

The Premier of Manitoba has already expressed interest on behalf of his government in developing a framework agreement on various government services in French. It is our hope that such an agreement, which would complement an existing co-operation agreement on translation of the Manitoba statutes into French, will come about.

Discussions are also in progress with Alberta. I have had an opportunity to meet with the province's former Education Minister, Ms Betkowski, and explore with her a number of objectives in the area of education. Meetings between officials are being held with a view to

## [Traduction]

provide a few details on the negotiations that are currently under way.

We now have agreements of this type with three provinces and both territories. An agreement with the Government of New Brunswick, the only officially bilingual province in Canada, paved the way. In October 1987, my predecessor, the Hon. David Crombie, signed an agreement with the province outlining the general framework for co-operation in the area of official languages. Discussions are currently being held on subsidiary agreements in various sectors to complement the framework agreement.

En juin dernier, nous avons signé avec le gouvernement de la Saskatchewan une entente-cadre et trois ententes auxiliaires sur la promotion du français dans cette province. Le gouvernement provincial s'engageait alors à procéder dans une première année à la traduction de 45 lois et règlements d'importance publique, à adopter par ailleurs des mesures permettant l'emploi du français et de l'anglais à l'Assemblée législative et devant les tribunaux, à créer un office de coordination des affaires francophones et de la traduction, et à assurer à la communauté francosaskoise la gestion et le contrôle de ses établissements scolaires.

Également au mois de juin, j'ai eu l'honneur de signer avec le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard une entente-cadre touchant l'amélioration des services gouvernementaux en français, particulièrement dans les domaines de la justice et des services sociaux. L'accord vise également à promouvoir l'héritage culturel et linguistique des Acadiens de cette province.

Je souligne par ailleurs qu'en vertu d'ententes avec les gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, ceux-ci ont adopté des lois en matière de langues officielles. Nous finançons entièrement la mise en oeuvre des mesures qui en découlent.

Nous avons d'autre part signé avec la Nouvelle-Écosse un protocole d'entente pour la création du Collège de l'Acadie, et nous avons convenu d'entreprendre des discussions en vue d'une entente-cadre établissant un éventail de services aux francophones. Une entente existe déjà sur l'accessibilité des services juridiques en français.

Le gouvernement du Manitoba, par la voix de son premier ministre, a déjà manifesté son intérêt dans la conclusion d'une entente-cadre qui viserait divers services gouvernementaux en français. Nous espérons que cela mènera à la conclusion d'un tel accord, qui s'ajouterait à un accord de coopération déjà conclu en vue de traduire en français les lois du Manitoba.

Des discussions sont également en cours avec l'Alberta. J'ai déjà eu l'occasion de rencontrer l'ex-ministre de l'Éducation de la province, M<sup>me</sup> Betkowski, et d'explorer avec elle un certain nombre d'objectifs dans le domaine de l'enseignement. À l'heure actuelle, des rencontres